

Communiqué du 09 novembre 2021

Comme chaque semaine, le DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence aujourd'hui afin de faire le point sur la situation sanitaire du département et évoquer les sujets suivants :

Situation sanitaire et Télétravail

Le directeur a expliqué que la situation sanitaire restait stable à la DRFIP. Pour l'instant, un agent a été déclaré positif au COVID, sans contact avec la sphère professionnelle. Le protocole sanitaire en vigueur actuellement est conservé.

Travaux cité coligny : le programme 348 :

Un échange hier a eu lieu entre notre direction, M. Palmieri et M. Blancher de la Préfecture confirmant le calendrier présenté le 15 octobre à l'intersyndicale de la cité Coligny.

Le macrozoning a été validé soit le regroupement de l'ensemble des agents de la DRFIP de la cité Coligny sur le bâtiment F et sur le P1 avec le P3 (reprise d'espace) puisque l'ARS a finalement accepté de décaler des plateaux afin de ne pas couper les services DRFIP. En début de semaine prochaine sera transmis le microzoning cela permettra de vérifier et d'affiner les besoins, notamment par exemple sur la configuration des bureaux après travaux (légers au P et plus lourds au F).

La localisation des services sociaux dans le F se fera avec un accès confidentiel.

Pour le comblement des cavités, deux options sont à l'étude, avec des volumes, des coûts et des durées de travaux différentes.

L'arbitrage sur ces travaux devrait intervenir avant la fin de l'année. Suite à la demande de l'intersyndicale, la préfecture a contacté, le CROUS afin de demander la possibilité d'utiliser le parking.

Les groupes de travail sur les sujets mobilités, sports, et divers suivent leurs cours.

Le chargé de mission, après recensement auprès des agents de Coligny, fait état de 90 personnels intéressés pour participer à une association sportive qui pourrait être créée. Elle aurait en charge l'animation et la gestion de différentes activités sportives. La zone sport en sous-sol serait de 150 m² avec douche. Les sports qui auraient retenus l'attention sont la gymnastique, la relaxation, musculation et activité extérieure telles que footing, marche.

Aussi d'autres sujets sont en cours d'étude, comme l'éco responsable, positionnement de végétalisation, panneau photovoltaïque.

En début d'année prochaine, une nouvelle lettre d'information sera diffusée à l'ensemble des agents concernés relatant les arbitrages décidés.

Services :

- Trésorerie Hospitalière Départementale : L'équipe existante sera renforcée d'un agent.

Les conclusions de l'audit devraient être communiquées dans leurs intégralités au DRFIP, courant semaine prochaine. Ses sujets seront évoqués lors des prochaines audios.

Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents à hauteur de 10 Millions sur un plan national :

La mise en place d'un « Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents » fait suite aux négociations intersyndicales du 20/09 au 22/10. Il est relatif à l'accord majoritaire signé entre la direction générale et les organisations syndicales du 22/10/2021.

Il pourra financer des actions relevant des quatre axes suivants :

- cadre de vie au travail ;
- démarche éco-responsable ;
- sensibilisation aux innovations ;
- responsabilité sociale de la DGFIP.

Les projets ne doivent pas viser les aménagements et ou travaux relevant des obligations de l'employeur et du budget CHSCT (Cf le protocole national en ligne sur Ulysse). L'avis des agents devra être consulté, par le biais d'un « Appel à idées » afin de recenser leurs besoins. La somme serait d'environ 100 euros par agents.

Un CTL serait envisagé en début d'année. La démarche sera conduite dans les 6 mois à venir, avec pour objectif de pouvoir réaliser les premières actions concrètes dès la fin du 1er trimestre 2022.

La CFTC participera à ces réunions et vous invite à lui faire remonter vos questions et propositions.